

## INFIRMIÈR(E)

L'infirmier(e) intervient sur prescription médicale pour surveiller, évaluer l'état de santé des patients puis leurs prescrire des soins adaptés en fonction des analyses effectuées en amont. Il/elle est responsable, autonome et se rend disponible afin d'aider à la vie quotidienne des patients.

### MISSIONS

- Organiser l'activité et coordonner les moyens humains et matériels d'un ou plusieurs services médicaux/paramédicaux selon les orientations de l'établissement
- Gérer les impératifs de soins des patients

### FORMATION

- Diplôme d'Etat d'infirmier

### LES SPÉCIFICITÉS



travail manuel



travail en équipe

### QUALITÉS REQUISES

Relationnel

Rigueur

Réactivité

### RÉMUNÉRATION

Salaire moyen brut : 2445 €

89%

de femmes

48%

des contrats sont  
des CDI

2.1

candidats pour  
1 offre d'emploi